



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

GROUPE DE SUIVI OP@LE n4

3 septembre 2024

**Direction des affaires financières /
Direction du numérique pour l'éducation**

Composition du groupe de suivi

- **Le secrétariat général**
- **L'équipe projet OP@LE DAF et DNE**
- **Des académies représentées par des secrétaires généraux adjoints directeurs d'EP@C**
- **Les organisations syndicales représentées au CSAMEN**

Les objectifs du groupe de suivi

1/ Partager avec les organisations syndicales du MENJ :

- les modalités de déploiement d'OP@LE
- l'accompagnement des utilisateurs d'OP@LE
- les évolutions du dispositif d'assistance
- les évolutions applicatives.

2/ Suivre la mise en œuvre des décisions rendues à la suite du groupe de suivi

Ordre du jour

- **Restitution de la mission IGESR et de l'audit technique**
- **Suites données par la direction de programme Op@le**
- **Evolutions – point de situation et association des utilisateurs**
- **Annexes :**
 - Point de situation Op@le
 - Calendrier des prochaines étapes



Restitutions IGESR / audit technique

Rapport 23-24 228A Evaluation du déploiement d'OP@LE

Juillet 2024

Mission:

Catherine GAGELIN, Pascal MISERY (pilotes)
Déborah BÉ, Thierry BERGEONNEAU, Patrick GUIDET, Valérie RAINAUD.

Groupe de suivi OP@LE

3 septembre 2024



SOMMAIRE

I	LA METHODOLOGIE EMPLOYÉE
II	UN PROJET DE TRANSFORMATION HORS NORME
III	LE CONSTAT D'UNE SOUFFRANCE AU TRAVAIL IMPORTANTE
IV	DES DIFFICULTÉS IDENTIFIÉES DANS PLUSIEURS DOMAINES
V	LES BONNES PRATIQUES OBSERVÉES
VI	LES RECOMMANDATIONS DE LA MISSION



I- La méthodologie employée

1. RENCONTRE DES ACTEURS CONCERNÉS

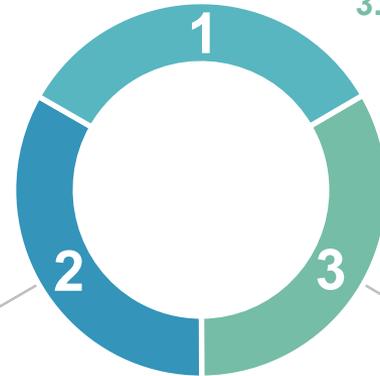
Entretiens avec 410 personnes :

- Au sein de l'administration centrale (30).
- Dans 9 académies (106 des services et 269 des EPLE).
- Représentation des collectivités territoriales (5).

2. RECENSEMENT DE TOUS LES FONCTIONNEMENTS ACADÉMIQUES

Identification des modes opératoires académiques (questionnaire adressé à toutes les académies) :

- Suivi des EPLE.
- Instances de pilotage.
- Modalités et constats du déploiement.
- Organisation de la formation et de l'accompagnement.
- Organisation de l'assistance utilisateurs.



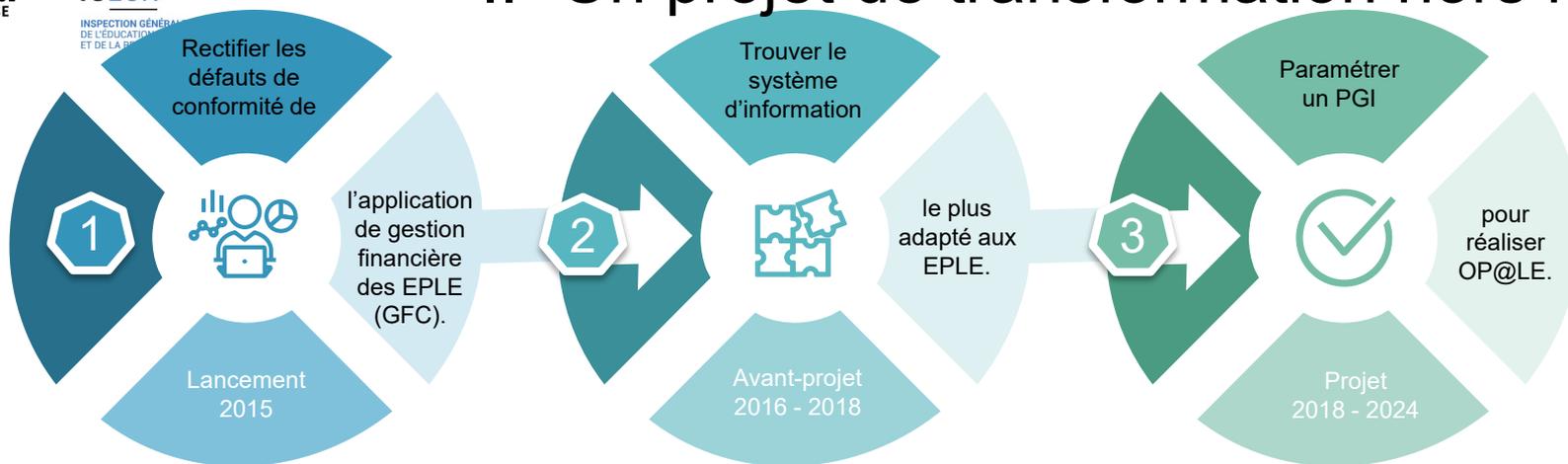
3. OBSERVATION DE L'APPLICATION OP@LE ET ANALYSE DE LA DOCUMENTATION ET DES SIGNALEMENTS

- Démonstrations OP@LE par la DAF et des acteurs de terrain.
- Documentation de pilotage et de communication de la DAF depuis 2015.
- Espaces Tribu, MF², M@gistère.
 - Ressources académiques et disponibles en ligne.
- Base des signalements SUMIT.





II- Un projet de transformation hors norme



Pilotage

Améliorer et suivi des crédits délégués par l'État.

Sécurité

Sécuriser le cadre technique et la gestion comptable.

Numérique

Dématiser et travailler à distance.

Compétences

Aligner les EPLE sur les pratiques du secteur public.

Norme comptable

Etablissements locaux qui dépendent de la norme des EP de l'État.

Volumétrie

8 000 EPLE autonomes.

Comptabilité budgétaire

EPLE exclus du titre 3 du décret GBCP.

Acteurs

35 000 agents sur plusieurs profils.

Base unique

Espace de travail commun pour un même EPLE.

Dématisation

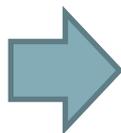
100% de dématérialisation.

Automatisation

Auxiliarisation, dérivation des comptes, transferts de données.

Interfaçage

Limitation des doubles saisies.



Pas de remise en cause du bien-fondé du projet.



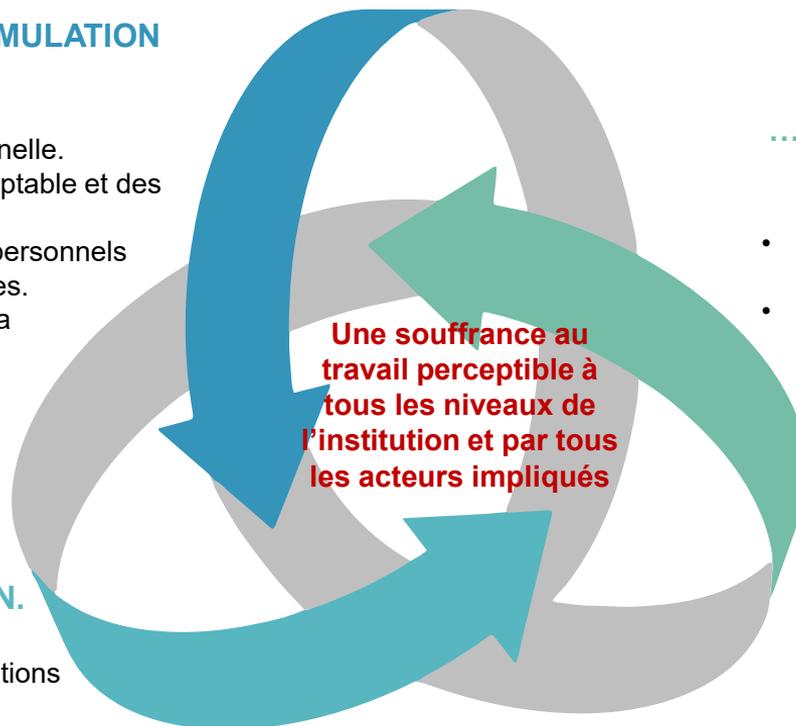
III- Le constat d'une souffrance au travail importante

DANS UN CONTEXTE D'ACCUMULATION DES TACHES ...

- Mise en œuvre de l'autorité fonctionnelle.
- Réforme continue de la carte comptable et des GRETA.
- Recrutement et remplacement des personnels administratifs de plus en plus difficiles.
- Épuisement des équipes du fait de la gestion de la crise sanitaire.

... A LEUR JUSTE DIMENSION.

- Rejet habituel des nouvelles applications en début de déploiement.
- Nécessité de sécuriser le fonctionnement financier des EPLE.



... LES SIGNAUX AVANT-COUREURS N'ONT PAS ÉTÉ PERCUS...

- Déploiement perçu comme essentiellement technique.
- Succession des réformes pédagogiques qui occulte l'importance de la transformation opérée par OP@LE.



Une mobilisation
intersyndicale : une
pétition signée par
7300 agents



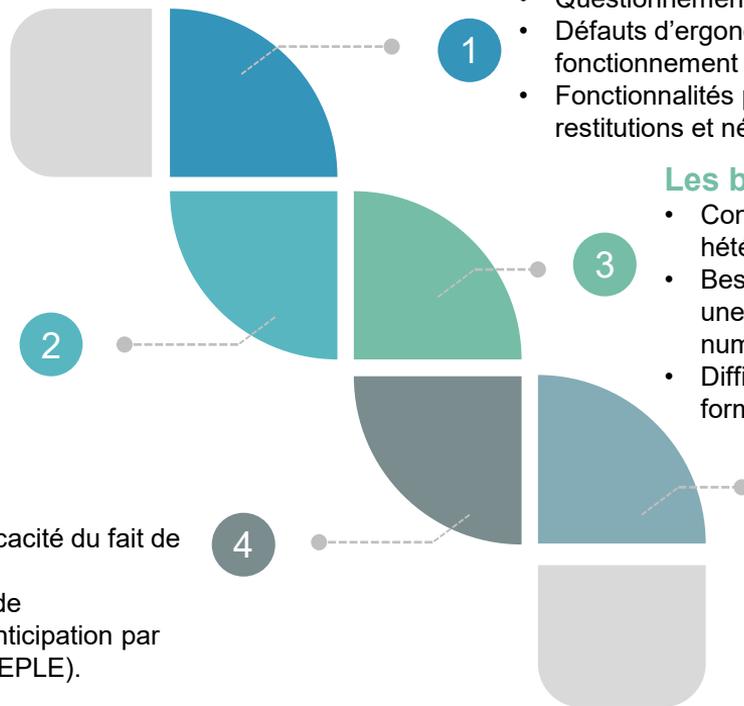
IV- Des difficultés identifiées dans plusieurs domaines

Le fonctionnement de l'assistance

- Existence d'une documentation bienvenue, mais trop dense et pas suffisamment organisée et labellisée.
- Dimensionnement des services d'assistance mal ajusté.
- Organisation entre les différents niveaux pas comprise des utilisateurs.

Le pilotage

- Dispersion de l'énergie et de l'efficacité du fait de la dualité du pilotage national.
- Défaut de perception des enjeux de transformation et des besoins d'anticipation par les acteurs locaux (académies et EPLE).



Le fonctionnement applicatif

- Questionnement sur la fiabilité d'OP@LE.
- Défauts d'ergonomie au-delà de la logique de fonctionnement de la souche CEGID.
- Fonctionnalités plutôt adaptées, mais inadaptation des restitutions et nécessité d'interfaçage plus complet.

Les besoins de formation

- Contenus et formats de la formation très hétérogènes.
- Besoin d'inscrire la pratique d'OP@LE dans une maîtrise réglementaire et une aisance numérique.
- Difficulté de renouvellement des viviers de formateurs.

Le lien avec les collectivités territoriales

Besoin de plus de communication sur les sujets communs (équipement, interfaçage).



V- Les bonnes pratiques observées

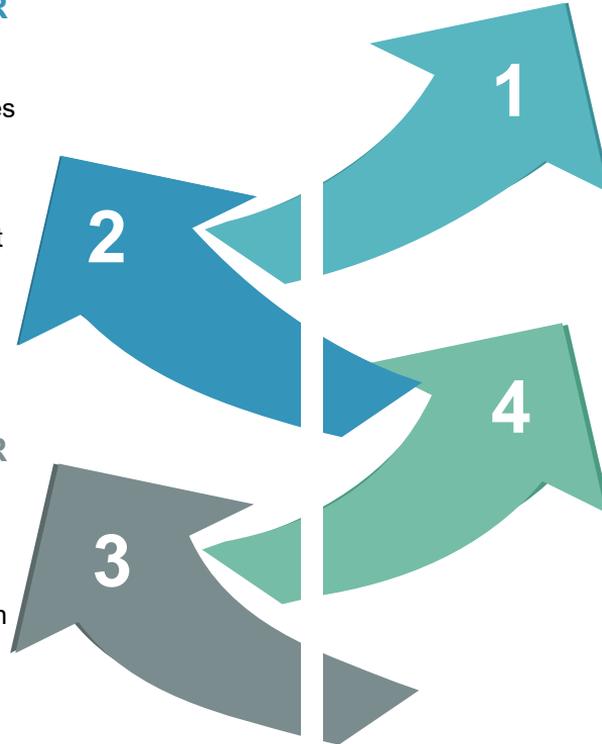
Mise en synergie de l'accompagnement
métier et applicatif

2- LA FORMATION ET L'ACCOMPAGNEMENT METIER

- Former tous les acteurs qui utilisent OP@LE sur des durées suffisantes.
- Rappeler systématiquement les règles de comptabilité publique qui conditionnent le bon fonctionnement d'OP@LE.
- Mettre en place un accompagnement de proximité piloté par le niveau académique.

3- L'ASSISTANCE UTILISATEUR

- Organiser l'accès à la documentation en fonction du type de besoin.
- Travailler à la meilleure formulation du problème de l'utilisateur pour qu'il soit traité le plus rapidement et au bon niveau.



1- LE PILOTAGE

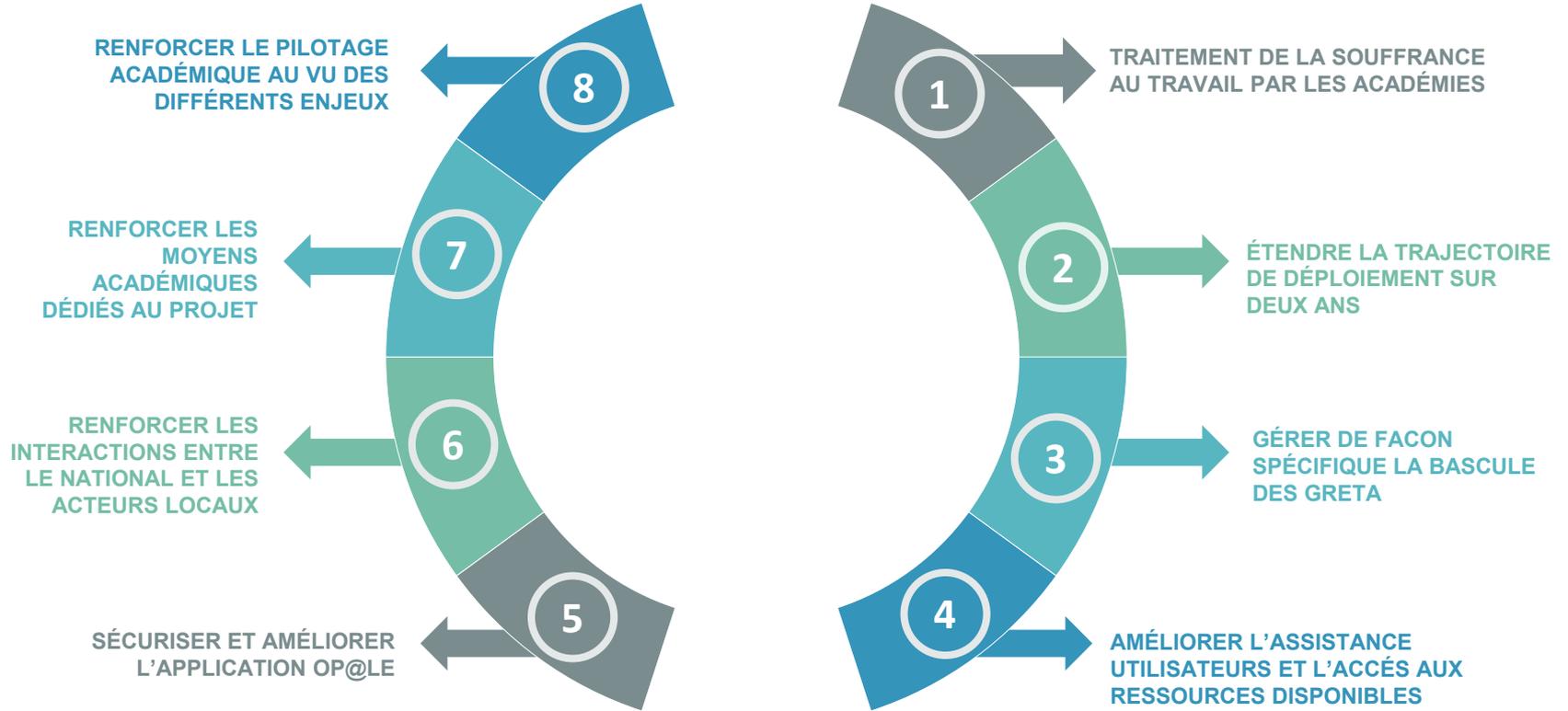
- Avoir une instance stratégique académique.
- Programmer les vagues de déploiement sur plusieurs années.
- Mettre les EPLE concernés en mode projet en impliquant les chefs d'établissement.
- Faire de l'agence comptable le premier niveau d'accompagnement et de pilotage.

4- LA PRISE EN MAIN D'OP@LE

- Accepter de renoncer aux pratiques de GFC et prendre le temps de comprendre la logique du PGI (transaction/mnémorique).
- Développer des connaissances dans l'utilisation du numérique.



VI- Les recommandations de la mission



Audit Technique indépendant – Juin/Juillet 2024

Réalisé par la société TERENYS – 2 personnes de plus de 15 ans d'expérience sur le progiciel, mobilisées rapidement via un marché d'expertise XRP Ultimate du Ministère, indépendant de Capgemini/Cegid

Entrants

- Analyse des rapports des tirs de performance
- Analyse des incidents de production Mai/Juin 2024
- Accès à un replica de production
- Accès aux outils de supervision Oracle, XRP Ultimate

Conclusions :

- ✓ Une architecture technique solide – un point de fragilité sur les serveurs de traitements
- ✓ Des améliorations ciblées permettant des gains à court et moyen terme sur la rapidité de l'application :
 - ✓ Des traitements se lancent à vide – vérifier qu'ils puissent traiter des données avant d'être lancés
 - ✓ Des traitements historisent inutilement des données - mauvaise conception par duplication du standard
 - ✓ Des améliorations à mettre en place sur le temps d'exécution des éditions - certaines contiennent plus de 30 requêtes
 - ✓ Des améliorations à mettre en place sur des écrans regroupant plusieurs panneaux – optimiser le temps d'affichage en réduisant les synchronisations automatiques non indispensables
 - ✓ La nécessité d'optimiser les tables des pièces comptables en lecture



Suites données

La fin du déploiement est décalée à janvier 2027

3 nouvelles vagues de déploiement :

- Janvier 2026
- Septembre 2026
- Une dernière vague, de taille plus réduite, en janvier 2027

→ Les académies ont programmé une nouvelle cadence de déploiement en lien avec les organisations syndicales locales

→ Des dialogues sont prévus entre les académies, la DAF et la DNE en septembre pour assurer la cohérence nationale du déploiement

→ **Le plan de déploiement jusqu'en janvier 2027 sera arrêté à la suite de ces dialogues**

Pour rappel, un assouplissement du calendrier avait été décidé au printemps pour les établissements devant basculer à l'automne 2024 :

- *Élargissement de la plage de bascule dans Op@le pour éviter d'affecter la période de la rentrée scolaire (ouverture des environnements fin avril – début mai, possibilité de bascule effective jusqu'au 30 octobre)*
- *29 EPLE rencontrant des difficultés particulières ont pu bénéficier d'un décalage de leur bascule à janvier 2025, à la demande des académies (arrêté du 22 juillet 2024)*

L'amélioration des conditions du déploiement est une priorité (1/4)

Stabilité et performance de la solution technique :

- Un renforcement de la surveillance de l'exploitation par l'équipe du C2S de Montpellier
- Une mise en production des évolutions plus réduite et espacée pour assurer leur fiabilité
- Prochaines étapes de l'audit technique indépendant :
 - Confrontation avec l'intégrateur prévue le 5/09
 - Mise en place d'une feuille de route priorisant les recommandations (volumétrie / gain)
 - Intégration dans les prochaines versions
 - La DINUM sera destinataire du rapport d'audit et du plan d'action

L'amélioration des conditions du déploiement est une priorité (2/4)

Assistance / accompagnement :

- Un renforcement des moyens déjà effectif au national (postes à Montpellier (2) et Guérande (5)) mais aussi dans de nombreuses académies (au moins 18 postes supplémentaires depuis le début du déploiement en plus des 25 ETP alloués pour renforcer les RConseil). En outre, le tutorat, récemment revalorisé (1000 € pour 2 établissements), est financé pour les vagues à venir.
- Une communication à prévoir en octobre – novembre sur le fonctionnement de l'assistance utilisateurs
- Des réunions techniques organisées par DAF A3 avec les académies sur les modalités de la bascule pour des EPLE spécifiques tels que les EPLE supports de GRETA, les lycées hôteliers (en cours de programmation) et les lycées de la mer (5 ateliers avec les LPM et le réseau conseil entre décembre 2023 et mai 2024)
- Un partage de bonnes pratiques organisé avec les académies à l'automne à la suite de la présentation du rapport de l'IGESR (organisation de l'assistance, de l'accompagnement, développement de réseaux professionnels d'utilisateurs)
- Un chantier qualité lancé pour améliorer le niveau de réponse aux utilisateurs par le prestataire en matière d'assistance

Améliorer la qualité de l'assistance nationale – actions en cours

Les constats	Les actions prévues / les indicateurs de suivi	Mise en œuvre	Date de début de l'action
Des délais de traitement qui doivent encore être améliorés	Optimiser le circuit d'assistance <i>Indicateur : délai moyen de traitement des tickets</i>	Des collaborateurs du ministère sont devenus "référénts" sur certains sujets (ex : habilitations) et reçoivent directement les tickets concernant les sujets identifiés. Les tickets sont ainsi redirigés en 2H00 sur le bon référent, permettant de gagner jusqu'à 48H00 sur le temps de traitement de ces tickets.	Janvier 2024
	Catégoriser les réponses récurrentes <i>Indicateur : délai moyen de traitement des tickets</i>	Les problématiques récurrentes sont référencées en y associant les réponses adaptées. Cette catégorisation permet de renforcer l'efficacité des équipes d'assistance.	Février 2024
	Identifier et résoudre les urgences définies par les EPLE <i>Indicateur : nombre de tickets traités via ce circuit « urgences »</i>	Un lien direct est établi entre les équipes académiques (Adsi, Rconseil) et l'assistance nationale afin de prioriser les urgences. Pour y répondre en moins de 48H00, une organisation spécifique au sein de l'assistance a été mise en place.	Avril 2024
	Identifier et résoudre les tickets les plus anciens <i>Indicateur : suivi du nombre de tickets anciens</i>	Les tickets dont l'ancienneté est supérieure à 2 semaines calendaires sont priorisés (en plus des priorisations déjà réalisées sur la base des thématiques d'actualité). <i>Le nombre de tickets à la charge du prestataire national de plus de 2 semaines était de ~270 fin juin, il est de ~150 mi-août</i>	Avril 2024
Une qualité de réponse perfectible sur le 1er niveau d'assistance assuré par le prestataire	Informé le demandeur d'un traitement spécifique de sa demande	Pour les demandes d'évolutions ou pour les corrections d'anomalies, l'assistance communique systématiquement au demandeur une information précisant la suite donnée	Février 2024
	Évaluer la qualité des réponses <i>Indicateur : nombre de réponses insatisfaisantes par mois dans les grilles d'évaluations</i>	La grille qualité permet d'évaluer, chaque mois, les réponses. L'échantillon retenu varie entre 5% et 10 % des tickets résolus. <i>Entre mai et juillet, les réponses dans les tickets évalués étaient satisfaisantes à 97% pour les tickets simples et 93% pour les complexes.</i>	Mai 2024
	Accompagner les consultants extérieurs <i>Indicateur : qualité des réponses « métier » dans les grilles d'évaluation</i>	Un accompagnement bimestriel des consultants extérieurs sera organisé pour renforcer leur compréhension des sujets "métier" pour lesquels des réponses insatisfaisantes sont détectées.	Septembre 2024

L'amélioration des conditions du déploiement est une priorité (3/4)

Documentation et formation : compte tenu des limites rencontrées sur les plateformes actuelles, il est nécessaire de faire évoluer celles-ci pour faciliter la mise à jour et l'accès aux documents. Il est prévu de déployer, en même temps la vague de janvier 2025 (date à confirmer en fonction des retours utilisateurs) :

- Un meilleur moteur de recherche et une accessibilité à distance du portail MF².
- L'accélération des mises à jour sur la plateforme de formation pérenne à l'outil (actuellement Magistere et travail en cours pour adopter une nouvelle plateforme).
- Un guide d'accès aux ressources les plus utiles.

→ Les pistes pour ces évolutions seront présentées à la rentrée à un panel d'utilisateurs issus des académies. Les organisations syndicales ont été sollicitées pour désigner des utilisateurs particulièrement intéressés.

→ En cas de retour positif, elles seront déployées en priorité.

L'amélioration des conditions du déploiement est une priorité (4/4)

Renforcement du pilotage national et académique :

- Les dialogues de septembre entre la DAF, la DNE et les académies aborderont toutes les facettes du déploiement d'Op@le (moyens, assistance, accompagnement, formation, RH, qualité comptable...) afin d'identifier les points d'amélioration dans chaque académie et d'y remédier, au bénéfice des utilisateurs ;
- Les points mensuels avec les équipes projets académiques seront poursuivis
- La nécessité d'un pilotage à haut niveau (SGA et son adjoint) sera rappelé aux académies.
- La poursuite de la concertation sociale sur les conditions de déploiement
- La communication directe aux usagers sera plus fréquente : tous les 2 mois environ
- Les travaux avec les collectivités territoriales et la DGESCO pour développer les interfaces d'Op@le avec les autres logiciels sont planifiés dans le temps

Evolution – association des utilisateurs et point de situation

Évolutions métier – meilleure association des usagers

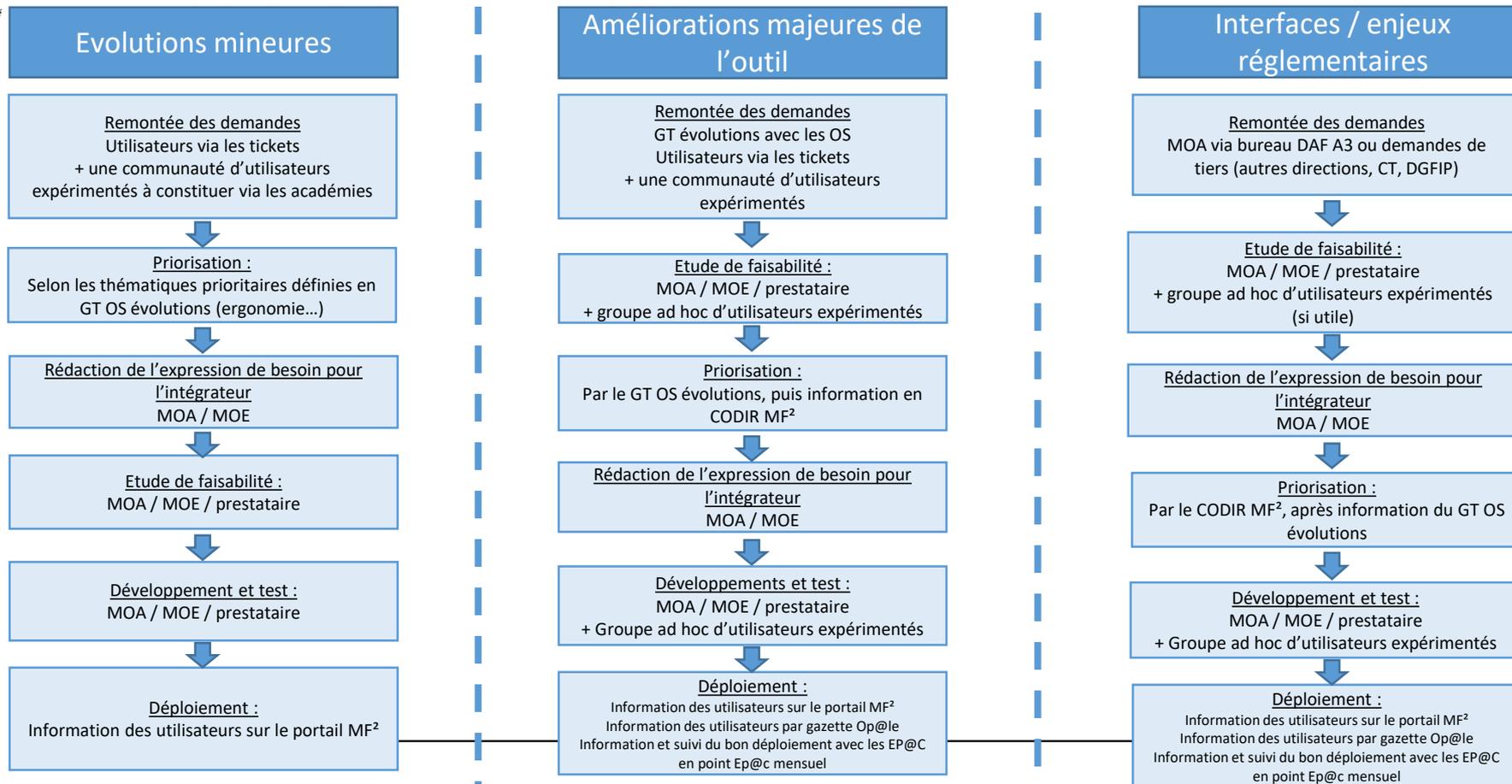
Les organisations syndicales ont formulé les attentes suivantes :

- Une **priorité donnée à la simplification de l'outil et à l'ergonomie dans les évolutions**, dans des délais rapides
- Une **plus grande association des utilisateurs**
- Une **plus forte concertation pour prioriser** les évolutions dans le cadre du groupe de travail évolutions

Afin de répondre à ces attentes, une proposition de processus pour les évolutions est soumise à concertation dans le cadre du groupe de suivi (*cf. diapositive suivante*) :

- Pour compléter le circuit de remontée des demandes d'évolutions : **constituer une communauté d'utilisateurs expérimentés** avec les académies (en complément des tickets évolutions et du GT OS évolutions)
- Pour les études de faisabilité et les recettes utilisateurs : **constituer des groupes ad hoc d'utilisateurs**, en fonction de leurs compétences. Ces groupes seront constitués sur propositions de DAF A3 et du GT OS évolutions
- **Les processus seront différenciés selon les types d'évolutions** (processus simplifié pour les évolutions mineures, afin d'assurer une mise en production rapide, processus davantage structuré pour les évolutions majeures / les interfaces)

Proposition de processus pour les évolutions métier



Évolutions – point de situation

Dernières améliorations mises en production : V24.03 mise en production le 27 juin. *Principales évolutions* :

- *Optimisation de la gestion des bons de commande : rétablissement d'une étape intermédiaire, envoi automatique par mail*
- *Amélioration de l'affichage des tiers sur plusieurs restitutions*
- *Simplification d'écrans*
- *Sécurisation du rapprochement DP/EJ sur 2 exercices*

Prochaines améliorations mises en production : Montée de version i3 (nouvelle version de la souche CEGID XRP) du 7 au 9 septembre. Une communication sera adressée aux utilisateurs, + un webinar sera organisé pour illustrer les changements apportés par la montée de version.

La trajectoire des évolutions, assortie d'un calendrier prévisionnel, fera l'objet d'une communication dédiée aux utilisateurs en septembre, afin de leur donner de la visibilité.

Etat d'avancement des demandes d'évolutions formulées par A&I

Demande d'A&I en février 2024	Evolutions réalisées ou prévues
<p>En préambule, notre organisation a pris acte de la suspension du module « régies » sur lequel nous avons émis dès l'origine de nombreuses critiques. Nous entendons pouvoir contribuer aux travaux à venir sur ce module et voir enfin prises en compte un certain nombre de nos revendications parmi lesquelles une gestion de l'ensemble des moyens de paiement (y compris les chèques) conforme à la réglementation.</p>	<p>Une expression de besoin détaillée a été formalisée dans l'objectif d'une forte simplification du module régie. Un groupe de travail s'est réuni fin juin et début juillet avec des utilisateurs et a permis d'affiner cette expression de besoin. Le prestataire travaille actuellement au paramétrage de cette nouvelle solution. L'objectif à ce stade est de déployer la refonte du module régies au S2 2024.</p>
<p>Obtenir ENFIN une lisibilité des situations de dépenses, de recettes et de balance comptable qui permette un véritable pilotage par l'exploitation de ces données. On doit se rapprocher impérativement de l'existant GFC sur ces questions (extraction simple et rapide, lisibilité des données y compris par la clarté de certains libellés et par la capacité au moins à l'édition de réduire le nombre des colonnes inutiles).</p>	<p>Pour la situation de dépenses et de recettes : simplification et sécurisation des écrans prévue pour le 1er trimestre 2024/2025.</p> <p>Pour la balance : sujet identifié dans la feuille de route des évolutions (faisabilité pour la fin de l'année à confirmer).</p> <p>De façon plus globale, un travail est en cours pour améliorer l'ergonomie des écrans (ex : maintien des colonnes essentielles dans l'onglet principal) à livrer au fur et à mesure des prochaines versions.</p>
<p>Simplifier de toute urgence la gestion des prélèvements. La saisie d'un mandat de prélèvement relève aujourd'hui d'un véritable « pensum ». Des erreurs ne sont pas décelées, qui devraient l'être (ex : un élève reste en « oui » en prélèvement même sans mandat SEPA = erreur ultérieure). S'il est logique que les droits constatés précèdent les prélèvements, il n'est pas acceptable que le comptable ne puisse choisir sa date de prélèvement ce qui, notamment au premier trimestre de l'année scolaire, pose de vrais problèmes.</p>	<p>Les problématiques liées au prélèvement sont bien identifiées (saisie des mandats, définition des échéanciers etc.).</p> <p>L'amélioration demandée nécessite une revue en profondeur du processus. Compte tenu de la capacité à faire de la maîtrise d'ouvrage, cette revue pourra être programmée à l'issue de la refonte du module régie.</p>
<p>Les rapprochements des avances élèves sur le trimestre suivant doivent pouvoir se faire facilement ce qui n'est pas le cas actuellement.</p>	<p>Le sujet est à clarifier, puis à confirmer d'un point de vue réglementaire. En effet, réglementairement, les éléments financiers d'un trimestre (notamment les bourses) sont censés être traités entre eux et non répercutés sur un autre trimestre.</p>
<p>Réduire au maximum le nombre de clics « souris », invraisemblable aujourd'hui. Une première étape pourrait consister à déployer la capacité d'utiliser la touche « entrée » qui existe dans certains modules vers ceux qui ne le permettent pas encore.</p>	<p>Le sujet a bien été identifié. Plusieurs demandes d'évolutions sont actuellement en cours en ce sens, pour une livraison lors des prochaines versions.</p> <p>A titre d'exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Envoi en validation ordonnateur des dépenses reçues par interface sans passer par une action intermédiaire du gestionnaire ; - Mise en place d'écrans de validation dédiés (côté recettes et côté dépenses) pour l'ordonnateur et l'agent comptable afin de traiter plus facilement les éléments financiers issus des interfaces ; <ul style="list-style-type: none"> - Simplification de la saisie du service fait. <p>Concernant la demande relative à l'utilisation de la touche "entrée", la demande a été remontée à l'intégrateur pour étudier la possibilité d'une généralisation.</p>

Etat d'avancement des demandes d'évolutions formulées par A&I

Demande d'A&I en février 2024	Evolutions réalisées ou prévues
<p>Centraliser l'ensemble de la ressource documentaire disponible en veillant à la rapidité et à la clarté des mises à jour. Permettre l'accès partout (et non pas seulement depuis le réseau administratif) à l'espace MF². Prévoir l'installation du kit de bascule sur le portail ARENA.</p>	<p>Le kit de bascule est déjà disponible à partir du portail MF². Ce portail doit faire l'objet d'une évolution au cours du dernier trimestre 2024 pour permettre un accès hors réseau administratif. Enfin, une étude est en cours pour l'utilisation d'une plateforme plus adaptée que magistere.</p>
<p>Pour éviter un bloquant entre fiche patrimoine et celle de l'utilisation d'une subvention, renvoyer la saisie de la date de mise en service sur l'une des deux fiches vers l'autre (cohérence a priori et non bloquant a posteriori faute de cohérence).</p>	<p>Une évolution est déjà en production depuis octobre 2022 : le traitement de ventilation permet d'aligner automatiquement la date d'acquisition, la date de mise en service et le plan d'amortissement de la fiche de financement sur ceux saisis sur la fiche acquisition. Des évolutions complémentaires sont également prévues à horizon fin 2024-2025 afin de sécuriser davantage cette mise en cohérence.</p>
<p>Faire en sorte que les noms et prénoms apparaissent sur toutes les listes éditées par le progiciel.</p>	<p>Des premières améliorations sont contenues dans la version 24.03.01 (en production depuis fin juin 2024) pour les éditions suivantes : bordereaux de virement, bordereaux de prélèvement, états de développement de solde.</p> <p>Des évolutions similaires seront livrées dans le cadre des livraisons à venir, afin de couvrir progressivement le périmètre des éditions concernées.</p>
<p>Affiner les profils utilisateurs pour permettre aux ordonnateurs et aux comptables de transcrire dans le progiciel l'organigramme fonctionnel mis en place. Eviter que leurs profils ne servent à tous ce qui va à l'encontre de la maîtrise des risques.</p>	<p>Cette demande doit prendre en compte la disparité des situations. A titre d'illustration, une évolution de cet ordre avait été réalisée courant 2022, et des utilisateurs avaient fait part de leur mécontentement quant aux modifications apportées.</p> <p>Compte tenu de ces éléments, ainsi que des enjeux de faisabilité technique pour affiner les profils, il faudrait mettre en place un chantier conséquent de conception pour mettre en place une évolution sur ce sujet.</p> <p>Celui-ci peut être inscrit dans la feuille de route à moyen terme, compte tenu de la complexité susmentionnée.</p>
<p>Les avis de sommes à payer ne sont pas assez détaillés et peuvent générer des incompréhensions chronophages avec les familles.</p>	<p>Un recensement est en cours concernant les différentes demandes d'évolutions sur les avis aux familles, afin d'améliorer l'édition dans son ensemble : informations affichées, modalités de génération et surtout d'envoi par mail. Pour le dernier point, l'évolution est déjà planifiée pour le 1er trimestre 2024/2025.</p>



Annexes

Point de situation sur Op@le à la fin août

Stabilité de l'application : aucune indisponibilité constatée cet été

Etat de préparation de la vague 7 : Les environnements sont disponibles depuis fin mai 2024

Statistiques de l'assistance nationale utilisateurs et tendance observée : Très forte diminution des stocks de tickets pendant l'été. Le stock de tickets de la rentrée scolaire 2024 est équivalent à celui de la rentrée 2023 alors que le nombre d'EPLE sous Op@le est 3,5 fois supérieur.

87 % de comptes financiers clôturés dans Op@le fin juillet 2024. Ce ratio avait été atteint fin septembre en 2023.

Principales difficultés rencontrées par les utilisateurs et actions de remédiation menées :

- Compte financier : accompagnement par les académies et/ou le niveau national pour les derniers comptes non clôturés
- Mise en place de la V7 : priorisation forte des habilitations et préparation d'un circuit de prise en charge dédié des sujets liés à l'intégration des budgets
- Accompagnement renforcé pour les difficultés de prise en charge des bourses

Calendrier des prochaines étapes

- 1^{er} septembre – 31 octobre 2024 : vague de mi-année 2024 (877 établissements)
- Septembre 2024 : information des utilisateurs sur la planification des évolutions
- 18 septembre 2024 : groupe de travail évolutions
- 24 septembre 2024 :
 - restitution de la mission IGESR aux équipes projets
 - échange sur le partage des bonnes pratiques académiques pour le déploiement
- Octobre 2024 : ouverture des environnements pour les établissements de la vague de janvier 2025
- Fin octobre 2024 : prochaine version de l'outil (V24.04) attendue en production
- Début 2025 : prochain groupe de suivi Op@le